

Evènements et festivités pendant l'année scolaire

Parents d'élève, nous avons besoin de vous pour faire vivre l'école.

Octobre

> Élections des représentants des parents d'élèves.

Décembre

> Un spectacle est proposé aux enfants à l'école, une année sur 2. L'autre année il s'agit du visionnage d'un film d'animation.

Mars

> Chorale de l'école et présentation des chants de la PS au CM2.

Mai – Juin :

> Portes ouvertes de l'école. Accueil des nouveaux élèves, des futurs petits.
> Sortie scolaire à la journée
> Pour les sections de grands, préparation à l'entrée au C.P.

Juin :

> Fête de l'école : spectacle présenté par les classes de l'école.



Toute l'année et selon les classes,
nous avons besoin de parents pour

- ➔ l'accompagnement aux sorties et spectacles
- ➔ Les participations à des projets de classe : cuisine, jeux de société...
- ➔ L'accompagnement au gymnase pour les élèves de grande section.

École Gustave Roch



LIVRET D'ACCUEIL

Élèves des classes maternelles



28, avenue de Vendée
44140 Aigrefeuille-sur-Maine
Tél. 02 40 03 81 44
Email : ce.0440436k@ac-nantes.fr

Préparation à l'école

Votre enfant va bientôt rentrer à l'école. Ce seront peut-être ses premiers pas dans une structure collective qui nécessite de la maturité, de la confiance et de la disponibilité.

Pour cela il faut que la famille et l'école se mobilisent autour de lui pour l'accompagner dans cette nouvelle expérience.

- > La rupture avec l'univers familial n'est pas une chose facile pour l'enfant (et les parents).
- > L'école maternelle doit permettre à l'enfant de se construire progressivement (sur les 3 ans du cycle) comme un élève qui petit à petit accède à l'autonomie, la coopération, la connaissance...

La journée de classe :

Depuis la rentrée 2019, la scolarisation est obligatoire à partir de 3 ans. Elle doit être la plus régulière possible (éviter les coupures fréquentes). C'est dans cette régularité qu'il construira des repères stables.

- ➡ A 3 ans les besoins sont parfois très différents d'un enfant à l'autre.
- ➡ Certains sont rapidement fatigables, d'autres moins.
- ➡ La concertation régulière entre l'école et la famille doit permettre d'adapter au plus juste les besoins de leur enfant à une scolarisation réussie.

Des aménagements concertés entre l'enseignant et la famille sont possibles sur la journée de votre enfant, sur accord de l'inspectrice de circonscription.

Un enfant fatigué est plus fragile et devient moins résistant aux maladies. Un enfant malade ne peut pas être accueilli à l'école. En conséquence, nous vous conseillons de conserver une solution de repli (assistante maternelle, grands-parents...).

Les élèves de TPS (ou Pré petite section) sont accueillis uniquement le matin.

La sieste

Les petites sections font la sieste à partir de 13h15 (quand il déjeune à la cantine) et de 13h30 (quand il déjeune à la maison). Elle est indispensable pour le bon équilibre de l'enfant.

C'est dans son sommeil que se stabilisent progressivement les apprentissages. Un enfant fatigué perd progressivement ses capacités, sa disponibilité et sa santé.

La cantine

Elle n'est vraiment indispensable que pour les parents qui n'ont pas d'autre choix. Lors des premières matinées d'école, beaucoup d'émotion et d'énergie sont dépensées par les enfants pour apprivoiser ce nouveau milieu, faire connaissance avec les adultes.

Certains d'entre eux ont alors besoin de se ressourcer en dehors de la collectivité avant la seconde demi-journée d'école.



Renseignements pratiques

Les jours de fréquentation de l'école :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée.

Les horaires :

> **Le matin** : Les portes de l'école sont ouvertes de 8h35 à 8h45. Chaque enfant est accompagné par un adulte jusqu'à la classe. N'attendez pas le dernier moment pour emmener votre enfant afin qu'il puisse participer aux activités d'accueil. Pensez à passer aux toilettes. **La sortie s'effectue à 12h.**
Merci de respecter les horaires !

> **L'après-midi** : Les enfants sont accueillis de 13h30 à 13h40. Chaque enfant, après être passé aux toilettes, est accompagné par un adulte jusque dans sa classe.
La sortie s'effectue à 16h25.



Restauration scolaire

Les inscriptions se font en Mairie.
Il n'y a pas de restaurant scolaire pour les élèves de pré petite section.

Accueil périscolaire

Les inscriptions se font à la Mairie
> accueil du matin de : 7h15 à l'entrée en classe.
> l'après-midi de 16h25 jusqu'à 19h.

